

La Mauritanie est partie prenante aux conventions et accords régionaux en matière des Droits de l'Homme et s'acquitte de ses obligations *Déclare le Commissaire aux Droits de l'Homme*

M. Hamady Ould Meimou, Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion a regagné Nouakchott mardi soir en provenance de Genève où il a représenté notre pays à la 20ème session de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies qui s'est déroulée du 18 au 21 mars courant.

Au cours de cette session, le Commissaire aux Droits de l'Homme a prononcé un mot dans lequel il a exprimé toute sa

confiance dans les résultats de la présente session de la commission des Droits de l'Homme. La jouissance des droits de l'Homme est dépendante de celle des droits économiques, sociaux et culturels, a souligné le Commissaire. La Mauritanie accorde une attention particulière à la protection et à la promotion des Droits de l'Homme. Le gouvernement mauritanien a ainsi créé un Commissariat chargé de la protection des Droits de l'Homme et de la lutte contre la pauvreté. Elle est partie aux

conventions et accords régionaux en matière de droit de l'Homme et s'efforce de s'acquitter de ses obligations. Elle prend les mesures nécessaires à la promotion de l'Etat de Droit. Depuis la ratification de la nouvelle constitution des amendements ont été apportés à la législation afin d'en assurer la pleine compatibilité avec les instruments relatifs aux droits de l'Homme, a dit le Commissaire.

Il a également évoqué les lois récemment approuvées par le Parlement en matière de droits des femmes ou des enfants, précisant notamment que le droit à l'enseignement est devenu une réalité dans la vie des enfants mauritaniens. Ainsi 90% des garçons et 83 % des filles sont scolarisés et le taux d'analphabétisme est en baisse.

Le Commissaire a aussi souligné les mesures prises par la Mauritanie en vue d'ancrer davantage la démocratie dans le pays, insistant notamment sur la promotion du pluralisme politique. Dans ce contexte, il a révélé l'existence en Mauritanie de plus de vingt partis politiques et que les dernières élections présidentielles se sont déroulées dans un climat de transparence et de paix sociale.

Assurer les besoins essentiels de l'homme représente une priorité pour la Mauritanie qui a fait de la lutte contre la pauvreté l'axe principal de son action, a-t-il indiqué. Le Commissaire était accompagné au cours de ce voyage par le directeur général des droits de l'Homme, M. Koïta Bamariem.